



l'observatoire

Entre deux feux



Les feux qui ont couru sur près de 20 000 hectares* de forêt le mois dernier en Abitibi-Témiscamingue et plus au nord ont déjà fait de l'été 2005 la cinquième saison la plus dévastatrice au Québec depuis 1921. Survol des quelques 2 800 feux de forêt ayant eu cours dans la région durant les 20 dernières années.

Ce mois-ci :

les feux de forêt, les travailleurs sylvicoles et l'achalandage des musées de la région.

Le nombre et la superficie détruite par les feux de forêt sont très variables dans la région. La MRC de La Vallée-de-l'Or est, de loin, celle qui est la plus touchée en superficie, vu l'étendue du couvert forestier de son territoire. En 1986, la foudre y a déclenché plusieurs feux, brûlant une superficie record de 144 874 hectares, ce qui équivaut à près de 300 000 terrains de football ! En moyenne, 126 feux sont déclenchés annuellement dans la région, incendiant une superficie avoisinant les 8 500 hectares, excluant le triste record de 1986.

La cause principale des feux de forêt dans la région est de loin la foudre, qui a allumé près de 1 000 feux depuis 1984, soit le tiers de tous les feux. C'est toutefois en termes de superficie qu'elle est plus ravageuse : 94 % de toute la superficie détruite par les feux de forêt est causée par la foudre. Ces feux, d'origine naturelle, ont du positif : ils permettent à la forêt de se régénérer et, souvent, le bois peut quand même être récolté par l'industrie.

Les feux de résidants méritent la triste deuxième place, tant en termes de nombre qu'en superficie. Il s'agit de feux souvent pratiqués au printemps, servant à nettoyer les terrains en y faisant brûler des déchets. Suivent les feux de récréation allumés en camping, à la chasse ou à la pêche, qui ont brûlé plus de 5 000 hectares de forêt depuis 1984.

Les causes des feux de forêt déclenchés en Abitibi-Témiscamingue entre 1984 et 2005, nombre et superficie

Cause du feu de forêt	Nombre	%	Superficie (ha)	%
Foudre	939	33,7	301 534	93,8
Chemin de fer	47	1,7	104	0,0
Opérations forestières	227	8,1	5 532	1,7
Opérations industrielles	147	5,3	894	0,3
Incendiaires	115	4,1	1 754	0,5
Résidants	697	25,0	6 227	1,9
Récréation	603	21,6	5 473	1,7
Diverses	11	0,4	23	0,0
À déterminer	7	0,3	0	0,0
Total	2 787	100,0	321 542	100,0

Source : Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), 2005.

Décompte des feux de forêt et des superficies affectées selon la MRC, 1984 à 2005

Année	MRC d'Abitibi		MRC d'Abitibi-Ouest		Ville Rouyn-Noranda		MRC de Témiscamingue		MRC de La Vallée-de-l'Or		Total région	
	Nb	ha	Nb	ha	Nb	ha	Nb	ha	Nb	ha	Nb	ha
1984	32	59	22	40	30	165	32	29	20	63	136	356
1985	34	41	41	93	19	17	35	9	24	350	153	510
1986	23	22	26	125	12	16	24	14	49	144 697	134	144 874
1987	20	51	20	60	23	87	42	65	24	35	129	298
1988	33	77	24	52	32	46	90	368	47	1 504	226	2 047
1989	11	10	12	19	12	11	37	23	39	149	111	212
1990	16	166	20	104	18	140	34	24	48	3 185	136	3 619
1991	19	81	22	106	47	30	67	61	58	281	213	559
1992	29	70	17	45	21	58	59	345	23	1 612	149	2 130
1993	17	30	8	2	29	68	31	5	17	30	102	135
1994	21	14	19	61	18	9	21	41	15	102	94	227
1995	18	202	17	63	21	14	67	55	60	633	183	967
1996	13	21	8	14	18	3 995	31	25	80	81 292	150	85 347
1997	11	1	4	2	23	27	50	61	69	53 900	157	53 991
1998	15	13	10	6	28	20	88	59	23	4 175	164	4 273
1999	13	8	8	4	26	360	33	42	22	46	102	460
2000	5	10	6	2	12	5	24	3	15	29	62	49
2001	11	4	11	93	34	13	86	99	28	297	170	506
2002	9	15	8	6	12	10	39	52	23	1 318	91	1 401
2003	11	60	9	18	6	53	11	4	17	61	54	196
2004	nd	nd	3	12	5	6	15	14	3	1	26	33
2005*	6	10	8	14	12	5 041	6	3	13	14 294	45	19 362
Total	367	964	323	939	458	10 188	922	1 401	717	308 050	2 787	321 542

* : 1 hectare = 2 terrains de football.

* : l'année 2005 = du 1^{er} janvier au 14 juin.

Source : Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), 2005.

La forêt comme lieu de travail



Si l'été est synonyme de vacances pour la plupart des gens, pour les planteurs, débroussaillers et autres manoeuvres en foresterie de l'Abitibi-Témiscamingue, l'arrivée de l'été sonne plutôt la fin des vacances ainsi que l'appel de la forêt ... et des mouches noires ! Portrait des conditions de travail de la main-d'oeuvre sylvicole accompagné de quelques statistiques sur le travail accompli.

En Abitibi-Témiscamingue*, entre 20 et 25 millions de plants de résineux, surtout de l'épinette noire, sont enfoncés annuellement dans le sol de la forêt publique. Ces plants sont dispersés sur une étendue de plus de 14 000 hectares, soit l'équivalent de 28 000 terrains de football ! Parallèlement, des débroussaillers préparent et éclaircissent plus de 23 000 hectares de terrain, soit l'équivalent de près de 50 000 terrains de football. Les travaux sylvicoles effectués dans la région représentent plus ou moins 10 % de tous ceux réalisés au Québec. Et pour mesurer l'ampleur des travaux, il faut savoir que la forêt publique de l'Abitibi-Témiscamingue mesure plus ou moins 5 000 000 d'hectares, soit 10 millions de terrains de football.

En moyenne, ceux qu'on appelle communément les « planteurs » mettent en terre autour de 2 000 arbres par jour, au tarif de 7 à 9 cents l'unité. Quant aux débroussaillers, impossible de tirer une moyenne de la superficie couverte quotidiennement, celle-ci étant trop variable d'un terrain à l'autre. Ces emplois, éminemment physiques, peu reconnus, saisonniers, pratiqués dans des conditions difficiles et souvent loin du domicile, connaissent, faut-il s'en surprendre, un manque de relève criant. Tant le recrutement que la rétention en emploi sont difficiles en sylviculture.

Les conditions de travail

Parce qu'ils sont la plupart du temps payés au rendement (hectare traité, plants mis en terre), et parce qu'ils ne travaillent en moyenne que 20 semaines par année, les travailleurs sylvicoles cherchent à obtenir le maximum de salaire hebdomadaire. Certaines études avancent qu'ils tendent à adopter un rythme de

« Dans les années 1940, plus de 100 000 personnes oeuvraient en forêt [au Québec] pour les interventions de récolte et de drave du bois, pour un équivalent d'environ 23 000 années-personne. Aujourd'hui, autour de 16 000 personnes travaillent en forêt dans sa dimension production de matière ligneuse pour environ 10 000 années-personne. Ces 16 000 travailleurs se répartissent à peu près également entre les activités de récolte et les autres travaux sylvicoles ».

Rapport de la Commission Coulombe.

travail qui se situe au-dessus de la normale attendue pour le type de travail qu'ils exercent.

La semaine de travail moyenne est de 47 heures pour les reboiseurs et 48 heures pour les débroussaillers. Les premiers empochent en moyenne 753 \$ brut par semaine tandis que les seconds touchent 737 \$ (données de 1999). Le salaire moyen est sensiblement plus élevé pour des travaux réalisés en forêt publique (801 \$) qu'en forêt privée (595 \$). Annuellement, la moitié de ces travailleurs (48 %) gagnent entre 20 000 \$ et 29 000 \$, montant qui inclut leur salaire et leurs prestations d'assurance-emploi. Une proportion de 36 %

Travaux sylvicoles réalisés en 2002-2003 en Abitibi-Témiscamingue et dans une partie du Nord-du-Québec (DR 08)

Traitements sylvicoles	Superficie (ha)
Coupes de régénération (industrie)	60 942
Coupes partielles (industrie)	11 992
Reboisement	14 316
Entretien de plantation (débroussaillage)	9 502
Entretien de peuplement naturel (débroussaillage)	13 895
Préparation de terrain	11 584
Autres (drainage, etc.)	2 454
Total	124 684

Source : Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Portrait forestier des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*, 2004.

sylvicoles

gagne moins de 20 000 \$ et un mince 16 % gagne entre 30 000 \$ et 39 000 \$.

Presque tous les travailleurs sylvicoles (92 %) connaissent une longue période sans emploi durant l'année, qui dure en moyenne 28 semaines, soit l'équivalent de six mois et demi. Parmi ceux-ci, 87 % reçoivent des prestations d'assurance-emploi de 662 \$ brut par période de deux semaines (données de 1999), pour une durée moyenne de 26 semaines. Ici, dans la région, cette période de chômage est plutôt de 20 semaines.

Seuls 1 % des travailleurs sylvicoles sont syndiqués, 15 % peuvent compter sur une assurance-salaire, 17 % sur un régime de retraite, 4 % sur un remboursement des frais médicaux et 2 % pour les frais paramédicaux. Ce sont 70 % qui travaillent uniquement sur semaine (du lundi au vendredi) et 90 % qui sont rémunérés à forfait (selon leur production).

Près des trois quarts des travailleurs sylvicoles doivent résider hors de leur domicile pendant la semaine de travail, la plupart du temps dans un grand camp forestier. En moyenne, 224 km séparent leurs résidences permanente et temporaire et ils doivent chaque jour compter deux fois 44 minutes en temps de déplacement pour se rendre sur les lieux à aménager. Ceux qui choisissent de revenir à leur résidence le soir doivent rouler pendant près d'une heure, matin et soir.

Les reboiseurs sont nombreux à faire aussi du débroussaillage, et vice-versa. Un travailleur sur cinq travaille également dans un domaine autre que les activités forestières, et les revenus tirés de cette activité s'élèvent à 4 300 \$ en moyenne par an.

Malgré ces conditions de travail difficiles, seul le quart des travailleurs sylvicoles préféreraient occuper un autre emploi. Près de neuf sur dix ont toutefois le sentiment que les personnes de leur entourage immédiat reconnaissent la valeur du travail en forêt, alors que cette proportion diminue à un travailleur sur deux lorsqu'il est question de la société en général.

« Le contexte et les exigences des métiers sylvicoles rendent ce secteur peu attrayant notamment en raison des facteurs suivants : rémunération nette faible, normes minimales de travail, saisonnalité, endurance physique, risque élevé d'accidents au travail, éloignement et absence prolongée du foyer, travail à forfait pour les travailleurs inexpérimentés, dépenses de l'emploi souvent non compensées, métiers peu valorisés socialement, peu de reconnaissance des compétences professionnelles, secteur d'activité qui offre peu de sécurité d'emploi, etc. ».

Développement de la main-d'oeuvre en aménagement forestier,
Comité interministériel.

Saviez-vous que ...

les serres de Guyenne emploient 200 personnes à la production de plants destinés au reboisement, au pic de la saison. La pépinière de Trécesson en embauche, quant à elle, 175 !

Conditions d'hébergement et de transport des travailleurs sylvicoles, 2000

Travailleur résidant à l'extérieur	72 %
Types d'habitations temporaires	
Grand camp forestier	81 %
Roulotte ou autobus aménagé en petit camp	17 %
Chambre, hôtel, chalet ou logement	2 %
Transport	
Du domicile à la résidence temporaire (km)	224 km
De la résidence temporaire au lieu de travail (min.)	44 min.
Du domicile au lieu de travail (min.)	58 min.

Source : Comité sectoriel de main-d'oeuvre en aménagement forestier.
Enquête sur la main-d'oeuvre forestière au Québec, 1999-2000, 2001.

* : la région de l'Abitibi-Témiscamingue correspond à l'unité de gestion DR 08 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Elle inclut 84 % du territoire forestier productif et accessible de l'Abitibi-Témiscamingue et 61 % de celui du Nord-du-Québec.

Sources : Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en aménagement forestier. Enquête sur la main-d'oeuvre forestière au Québec, 1999/2000.

<http://www.csmoaf.com/PUBLICA/Enqu%EAt%20m-o/Enqu%EAt%20PDF.pdf>

Comité interministériel, 2001. *Développement de la main-d'oeuvre en aménagement forestier*, ministère des Ressources naturelles, de la Solidarité sociale, de l'Industrie et du Commerce, de l'Éducation, du Travail et des Régions. <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-oeuvre.jsp>
Site Internet du ministère des Ressources naturelles: <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/index.jsp> (voir mini-portails régionaux).

Visite au musée



Vingt-deux musées sont ouverts au public en Abitibi-Témiscamingue et leur achalandage annuel égale presque la population régionale ! De la petite école de rang d'Authier au musée minéralogique de Malartic, il y en a pour tous les goûts !

Les récentes données sur la fréquentation des musées de l'Observatoire de la culture et des communications nous apprennent que l'Abitibi-Témiscamingue a une longueur d'avance sur plusieurs autres régions quant au nombre de musées ainsi qu'à leur fréquentation. En effet, la région possède plus de musées que le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Outaouais, Laval, Lanaudière, les Laurentides et le Centre-du-Québec. Et les visiteurs, au nombre de 143 278 en 2004, se sont faits plus nombreux que ceux de la plupart des régions énumérées.

Profil de la clientèle

Parmi les visiteurs, le quart est constitué de la clientèle scolaire, soit près de 35 000 élèves. La clientèle témiscabitiennne, dite générale, représente les deux tiers des entrées, soit près de 95 000. On compte aussi 14 099 entrées de visiteurs provenant de l'extérieur de la région.

Cette clientèle de passage dans la région représente tout de même 10 % de l'activité muséale régionale, ce qui place l'Abitibi-Témiscamingue au cinquième rang des régions les plus visitées par les voyageurs après Montréal, Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Montérégie.

En espérant que vous franchirez les portes de l'un des 416 musées du Québec cet été, nous vous souhaitons une excellente saison estivale ! Merci de nous être toujours aussi fidèles !

Visiteurs dans les institutions muséales, par région administrative, 2004

Région administrative	Musées en activité	Clientèle scolaire	Clientèle générale	Total clientèle régionale	Visiteurs de l'extérieur	Clientèle totale
Bas-Saint-Laurent	30	7 529	241 575	249 104	5 267	254 371
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18	25 299	288 463	313 762	577	314 339
Capitale-Nationale	70	359 029	2 181 352	2 540 381	51 545	2 591 926
Mauricie	22	30 671	315 491	346 162	2 908	349 070
Estrie	25	30 399	186 463	216 862	5 052	221 914
Montréal	61	515 554	4 245 465	4 761 019	176 838	4 937 857
Outaouais	10	51 605	1 320 891	1 372 496	1 980	1 374 476
Abitibi-Témiscamingue	22	34 789	94 390	129 179	14 099	143 278
Côte-Nord et Nord-du-Québec	22	13 636	114 417	128 053	644	128 697
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	28	6 513	253 054	259 567	22 253	281 820
Chaudière-Appalaches	27	21 510	176 143	197 653	6 002	203 655
Laval	5	38 802	58 424	97 226	2 395	99 621
Lanaudière	12	8 204	98 559	106 763	2 904	109 667
Laurentides	10	12 719	39 364	52 083	5 454	57 537
Montérégie	40	95 733	879 654	975 387	37 503	1 012 890
Centre-du-Québec	14	20 746	111 190	131 936	1 005	132 941
Le Québec	416	1 272 738	10 604 895	11 877 633	336 426	12 214 059

Source : Observatoire de la culture et des communications, 2005.
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/musees/index.htm

Sorti des presses



Fortin, Lyne. *L'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue - Portrait de l'emploi et de la main-d'oeuvre*, Emploi-Québec, 2005.

Société d'habitation du Québec. *L'habitation au Québec - Profil statistique de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

SAAQ. *Dossier statistique bilan 2004. Accidents, parc automobile, permis de conduire* (années 2002 et 2003 aussi disponibles), 2005.

MAMSL. *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*, 2004.

Fondation du patrimoine religieux du Québec. *Inventaire des lieux de culte*, 2005.

Dupuy, Stéphane. *Étude du capital social de la communauté de Val-d'Or au regard des problématiques jeunesse*, RRSSAT et Table intersectorielle jeunesse de la MRC de La Vallée-de-l'Or, 2003.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. *Plan de développement et de diversification de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2005.

Routhier, Sylvie. *Portrait régional des services aux personnes âgées en perte d'autonomie*, ADRLSSSS-AT, 2004.

MDDEP. *État de l'écosystème aquatique - Bassin versant de la rivière Bourlamaque*, 2004.

ACCORD A-T. *Plan d'action 2005-2010 - Créneau d'excellence techno-mines souterraines*, MDEIE, SGF, 2005.

Adjizian, Jean-Jacques. *LA-T et les lieux de la mémoire*, Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7
Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960
Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Rédaction : Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca
Collaboration : Lili Germain : lili@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires